

Reçu le

21 DEC. 2023

N° 1896



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
GARD

Pôle Territoire

**Siège Social**  
Mas de l'Agriculture  
1120, route de Saint Gilles  
CS 38283  
30942 Nîmes cedex 9  
Tél. : 04 66 04 50 60

Monsieur le Maire  
110 Rue de l'Hôtel de Ville  
30190, Sainte-Anastasie

Nîmes, le 01 Décembre 2023

**Objet. : Avis concernant la Modification Simplifiée N°1 du  
PLU**

Courrier suivi par : Grégoire GERARD  
t: 04 66 04 50 68   ✉: gregoire.gerard@gard.chambagri.fr

Monsieur,

Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture pour avis au sujet  
Modification Simplifiée N°1 de votre PLU. Celle-ci est menée  
afin d'apporter des modifications mineures aux règlements  
écrit et graphique.

Après étude des documents par nos services, nous vous  
informons que nous n'avons pas de remarque à formuler,  
cette modification n'ayant pas d'impact sur l'agriculture.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de  
ma considération distinguée.

La Présidente,

Magali SAUMADE



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 183 000 041 00032  
APE 9411Z  
<http://www.gard.chambre-agriculture.fr>  
f@chambaagri30